

# Label entreprise!

## INDR, Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises

Cela ne saute pas aux yeux en ces temps de crise, mais les entreprises seraient de plus en plus nombreuses à s'engager dans la voie du «socialement responsable». C'est ce que prétend l'INDR, qui propose aux sociétés de confirmer leur engagement éthique via l'obtention d'un label.

### FABRICE BARBIAN

«Si le 11 septembre 2001 a marqué un tournant sur le plan géopolitique, l'année 2009 marque un virage en matière d'économie. Je pense très sincèrement que l'on va désormais faire du business autrement. Ce n'est pas un hasard si les organisations professionnelles, à commencer par les chefs d'entreprises eux-mêmes, se mobilisent pour promouvoir le concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE)», affirme Eric Hiéronimus, responsable de l'INDR (Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises), organisme créé par l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL). Un institut spécialement développé pour accompagner les dirigeants qui souhaitent s'engager dans cette voie. L'INDR se positionne en effet comme une plateforme d'échanges et de promotion des bonnes pratiques aux entreprises. Dans sa boîte à outils: des conférences, un site internet, des brochures, des rencontres, du partage de bonnes pratiques... Mais aussi la création du label «ESR, entreprise socialement responsable».

«Nous avons créé un référentiel qui recoupe les trois piliers de la RSE, à savoir une dimension sociale et égalité des chances (santé, sécurité, formation, discrimination...), une dimension environnement (transport, achats responsables, réduction des déchets...) et une dernière appelée gouvernance (management, transparence des décisions, éthique, relations avec les partenaires...). Pour décrocher ce label, une certification qui nous distingue d'ailleurs de la norme ISO 26000 actuellement en cours d'élaboration (annoncée pour fin 2010) et qui se veut un instrument de régulation de la responsabilité sociétale des organisations, les entreprises doivent satisfaire à des exigences dans ces trois domaines.

À partir de la mi-février, celles qui le souhaitent ont la possibilité de répondre à toute une série de questions, disponibles en ligne, afin d'effectuer une autoévaluation de leur comportement en matière de RSE. L'INDR prend ensuite le relais. Soit l'entreprise affiche de bons résultats, et un audit est alors effectué par un réviseur agréé pour vérifier l'exactitude des informations avant l'obtention du label pour une période de trois ans. Soit l'entreprise n'est pas suffisamment performante, et nous lui proposons alors un plan d'action pour pallier ses faiblesses», explique Eric Hiéronimus.

### QUESTION DE TEMPS

Si la diffusion de ce label qui pourra être apposé sur l'ensemble des documents de l'entreprise participe à promouvoir la RSE, pas question d'en faire un outil de mesure, encore moins de se fixer des objectifs chiffrés. «Cela n'a aucun intérêt», explique Eric Hiéronimus. «Notre ambition n'est pas de distribuer des récompenses, des



Photo: Pierre Matgé

**Eric Hiéronimus: «Je pense très sincèrement que l'on va désormais faire du business autrement»**

cerises sur les gâteaux, mais d'aider l'ensemble des entreprises à hisser leur niveau de performances au regard des exigences RSE. Accompagner une entreprise - je pense en particulier aux petites PME - qui a le désir d'évoluer dans le bon sens, pour le bien de tous, telle est notre priorité, car la RSE est en mesure de participer à la construction d'une nouvelle manière de faire des affaires.» Il est bien entendu que, si le potentiel d'entreprises est énorme (l'UEL et ses partenai-

res représentent 28.000 entreprises, soit 98% des entreprises luxembourgeoises), INDR ne s'attend pas à crouler sous les demandes dans les semaines à venir. «Il va falloir du temps, c'est une action qui s'inscrit dans la durée. Pour être efficace, la démarche doit notamment être portée par le dirigeant ou le comité de direction. Mais on ne peut que progresser dans le bon sens. Je suis persuadé qu'un jour, dans cinq ou dix ans, la RSE aura son représentant dans

les comités de direction. Une évolution qui n'est pas sans rappeler celle qu'a connue le marketing, par exemple. Il y a trente ans, le marketing, personne n'y comprenait rien. Aujourd'hui, il est incontournable dans l'entreprise», rappelle le manager. Certes, mais, comme le confirme régulièrement l'actualité, il est vrai aussi que, sur les plans tant social qu'environnemental ou managérial, certaines entreprises partent de vraiment très loin en matière de responsabilité sociale.